

Nom :
Prénom :
Equipe :
Tél portable :
Mail :



CHARTRE DU JOUEUR DU VOLLEY CLUB MARCQ-EN-BAROEUL LILLE METROPOLE

Au travers de cette chartre et par mon comportement, sur et en dehors du terrain, moi, joueur du Volley Club Marcq-en-Barœul – Lille Métropole (VCMB-LM), m'engage à défendre mon club et à respecter les décisions prises :

- Le joueur, s'il veut être respecté, s'engage dans le respect des règles, des adversaires, des arbitres, des partenaires, des dirigeants, des supporters, et ce, quelque soit le résultat.
- Le joueur respecte et applique les décisions de son entraîneur et prévient son encadrement en cas d'absence.
- Le joueur « Compétition » s'engage à participer aux 2 entraînements hebdomadaires et aux matchs. Le club se réserve le droit d'exclure le joueur en cas d'absences répétées, non justifiées aux entraînements et/ou aux matchs.
- Le joueur prend soin de son équipement, du matériel et des locaux qui sont mis à sa disposition. En cas de non respect, le joueur sera tenu responsable et en assumera les conséquences notamment financières.
- Le joueur montre sa motivation et son goût de l'effort, en faisant preuve de courage, de combativité et de rigueur afin de se dépasser et de progresser.
- Le joueur affiche un état d'esprit sportif et collectif, en recherchant la fraternité et la solidarité et en faisant preuve de tolérance.
- Le joueur fait preuve d'humilité en se remettant en cause perpétuellement, en restant lucide et objectif.
- Le joueur est ambitieux dans ses projets individuels et collectifs, en portant hautes les couleurs du club.

- Le joueur place son activité sportive dans des notions de plaisir et de convivialité, en faisant en sorte que le volley-ball reste une fête car il n'est et ne doit rester qu'un jeu.
- Le joueur s'engage à participer aux divers événements du club (championnat, tournois, fête du club, assemblée générale, etc...).

En respectant ces valeurs, le joueur s'engage également à bannir la violence et la tricherie, à rester maître de ses actes, à être loyal et fair-play et surtout à montrer l'exemple à tous les jeunes, licenciés ou non.

DISCIPLINE : Le fait de ne pas respecter les points suivants peut être considéré comme une faute grave conduisant à une sanction ou à une radiation du club :

- Non respect de l'intégrité des individus (injures, coups...).
- Introduction dans l'enceinte des structures sportives de substances illicites (drogue, alcool...).
- Trouble de l'ordre public et/ou dégradation des structures internes et externes.
- Vol au sein du club ou en cours de déplacement.
- Non respect des arbitres, entraîneurs ou dirigeants.
- Sanctions liées à un comportement antisportif (injures, coups, menaces, contestations répétées).

Le comité directeur se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement le joueur, selon la gravité des faits qui lui sont reprochés.

Signature du joueur et/ou du représentant légal
précédée de la mention « Lu et approuvé »